LE MAG DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

N°5 Février 2010
www.ville-lepuysaintereparade.fr

DOSSIER

L'eau au Puy : une ressource à traiter durablement

AGIR AU QUOTIDIEN

Le potentiel économique de la commune présenté aux jeunes

ÇA BOUGE AU PUY

Festivités, culture et sport

Ville du Puy Sainte-Réparade

SOMMAIRE

Agir au quotidien 6-7
Le potentiel économique de la Commune présenté aux jeunes

Ça bouge au Puy 8-10
Festivités, culture et sport

Le monde des petits 11
La magie de Noël

Rencontre 12
Marie-Do KNIPPING et Arlette COLOMBI courent pour les enfants du Sénégal

Citoyenneté 13
Résumé des derniers conseils municipaux

Vie démocratique 14
Libre expression des élus

Jour après jour 15
Se souvenir ensemble

Dossier 4-5
L'eau au Puy : une ressource à traiter durablement

Horaires de la Mairie

Accueil / Etat Civil

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Mercredi de 8h30 à 12h
fermée l'après midi
(mais accueil téléphonique opérationnel)
• Samedi de 9h à 12h

Contact
Tél. : 04 42 61 82 36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr
www.ville-lepuysaintereparade.fr

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Police Municipale

• Du lundi au vendredi de 8h à 18h
• Samedi de 8h à 12h
Tél. : 04 42 61 82 90

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence

en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06 68 48 51 49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Anne-Claire Frieh
Photos : Mairie du Puy-Sainte-Réparade
Photo couverture : P. Foliot
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 410 778 674 000 37
Imprimé sur papier recyclé Cyclus

LE MOT DU MAIRE

La cérémonie publique de présentation des vœux du Conseil municipal aux Puéchens le 30 janvier dernier a été l'occasion d'une chaleureuse soirée qui a réuni pas loin de 800 personnes. Préparée par les élus et les bénévoles, elle nous a permis de survoler l'année 2009, riche en actions municipales, pour nous projeter en 2010, sans rien oublier des événements, heureux ou malheureux, qui viennent ponctuer le fil de la vie. Je vous en propose un petit résumé.
Au nom de l'ensemble du Conseil municipal je souhaite à toutes et à tous une année 2010 heureuse, fraternelle et constructive.

Bien à vous

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparade

La Commune du Puy-Sainte-Réparade s'est véritablement remise en marche au plan des régularisations administratives et techniques ; près d'une vingtaine de consultations ont été lancées l'an passé dans le cadre des marchés publics et, progressivement, nous tâchons de pallier les négligences observées sur l'entretien des bâtiments et du patrimoine communal – même si le chantier demeure encore vaste !

L'essor de la vie culturelle et festive du village ainsi que le développement des activités pour les plus jeunes sont incontestables.

Faire face à la crise

Nous apportons une vigilante attention au quotidien aux seniors et aux personnes en difficulté qui ont été particulièrement et durement touchées par la Crise. La réponse aux besoins de logement des foyers modestes s'inscrit dans nos priorités et guide les projets d'aménagement actuellement à l'étude dans le respect de notre identité rurale.

Nous avons ouvert le dialogue avec les quelque 70 associations locales, mais aussi avec des représentants de la société civile en poursuivant nos réflexions par le biais de commissions extra-municipales sur des thématiques porteuses d'enjeux majeurs pour nous tous.

Le Puy peut être fier d'avoir été retenu par la Région pour son programme AGIR destiné à l'accompagner dans toutes ses démarches visant à réaliser des économies d'énergie et à assurer un développement durable de notre commune.

Dans tous les projets en cours et à venir, nous nous attachons avec conviction à préparer un avenir durable pour le village, à soutenir son attractivité, à préserver sa ruralité et à anticiper le futur de manière réfléchie.

Dépositaires de votre confiance et du mandat que vous nous avez confié il y a deux ans, c'est dans la transparence que nous souhaitons avancer dans la gestion de la commune, ce qui implique que nous partagions avec vous les succès mais aussi les difficultés.

Notre motivation, notre engagement et notre implication au service de l'amélioration de la qualité de vie au Puy sont intacts, notre ardeur à y travailler est sans faille.

Les cartes de vœux de la Mairie proviennent de la Fondation de France, à qui sont reversés 20% des ventes au profit d'actions caritatives et sociales en faveur de personnes en difficulté.

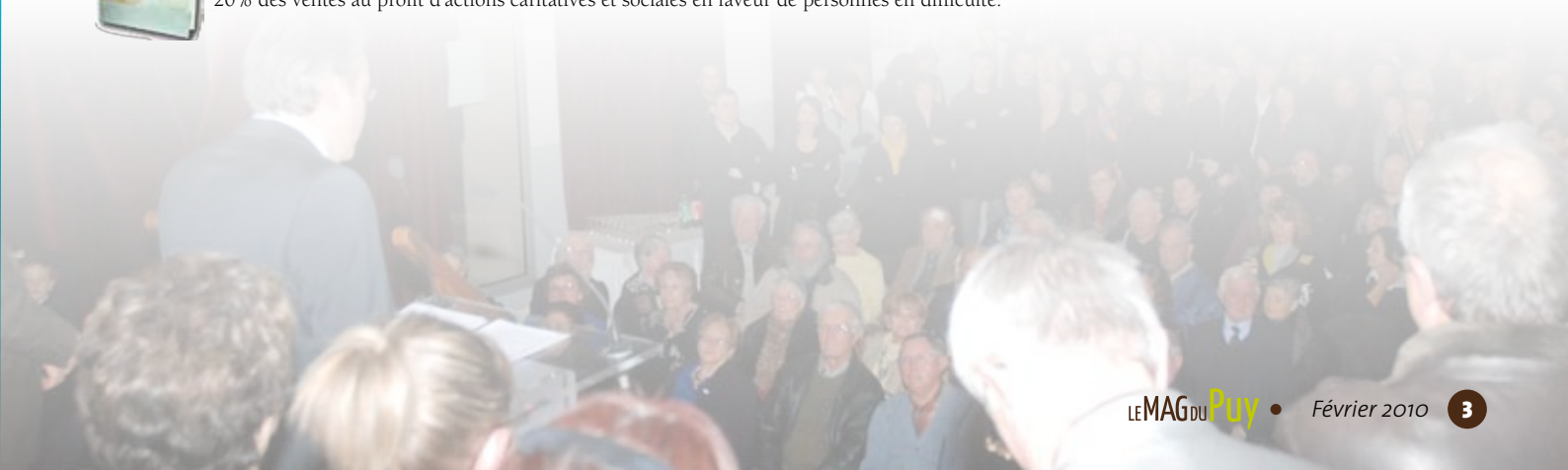

L'eau au Puy : une ressource à traiter durablement

Conformément à ses engagements, la Municipalité a négocié en 2009 les nouveaux contrats de délégations de service public (DSP) relatifs à la fourniture de l'eau potable et à l'assainissement des eaux usées. La Société des Eaux de Marseille a l'affermage des nouveaux contrats depuis le 1er janvier 2010 et ce, pour une durée de 7 ans.

Porteuses de véritables enjeux pour l'avenir du Puy, le bien-vivre de ses habitants, la préservation de l'environnement et le développement du village, rien n'a été laissé au hasard dans les négociations de ces DSP, fruits d'un travail de longue haleine, mené de front par le Maire Jean-David CIOT et Bernard CHABALIER, Conseiller municipal délégué à l'environnement, l'eau et l'assainissement. **Toutes les fonctionnalités, les atouts, les faiblesses, les impératifs d'amélioration, d'évolutions de nos réseaux, de nos installations** de traitement et de distribution ont été étudiés sur le plan technique et économique. Aujourd'hui la commune dispose d'une véritable vision à long terme avec la mise en place des schémas directeurs de la ressource en eau et de la gestion de l'assainissement.

Mieux gérer notre réseau d'eau potable

Le réseau de distribution de l'eau potable est constitué de 5 parties distinctes :

- **Le réseau du village** permet d'alimenter le village à partir des réservoirs de la Cride et des Taillades.
- **Le réservoir de la Cride** alimente le hameau de la Cride.
- Les quartiers des Danjauds, des Durands, Groulet et le Vitrier sont desservis gravitairement **par le réservoir des Durands.**
- Le hameau de St Canadet est alimenté par **le réservoir de St Canadet**
- La zone artisanale des Arnajons et le lotissement du Bosquet sont alimentés par **la station des Arnajons**.

Une eau potable de bonne qualité

Les contrôles de qualité portent sur la production et sur la distribution de l'eau. La qualité est suivie régulièrement par le laboratoire de la SEM dans le cadre des autocontrôles et par des contrôles externes assurés par la DDASS. En 2009, 20 vérifications ont été effectuées : toutes les analyses ont été conformes aux normes en vigueur. La Municipalité a sensibilisé le prestataire afin que la vigilance reste de mise à ce sujet pour les 7 ans à venir. ■

Château d'eau des Durands

L'eau potable en chiffres clé

Ouvrages
5 stations de filtration-stérilisation, 3 stations de pompage et 4 réservoirs pour un volume de 1 550 m³

Réseau
39 254 km de réseau d'eau potable, 31 115 km de canalisations et 8 139 km de branchements eau potable

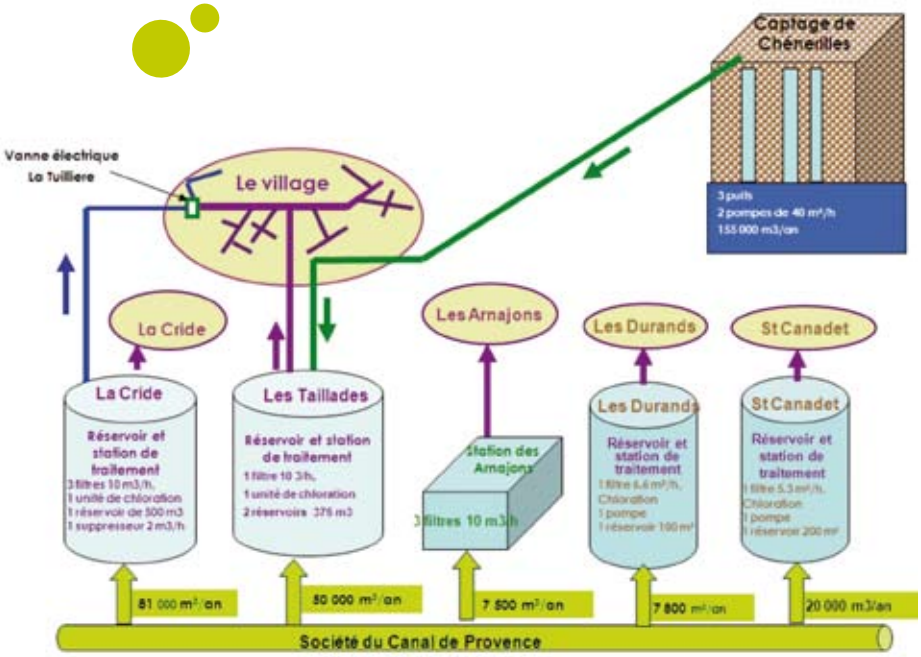

Mieux traiter les eaux usées : un défi à relever pour respecter notre environnement

Les bilans régulièrement opérés en sortie de station d'épuration du Puy-Sainte-Réparade s'avèrent trop souvent non conformes (10 bilans sur 12 en 2008). La qualité de l'eau traitée ne satisfait pas les normes de rejet au regard de l'arrêté ministériel du 22/06/2007. La commune est mise en demeure, depuis le 2001, d'assurer une mise en conformité de son système d'assainissement, qui s'avère obsolète et sous-dimensionné par rapport à notre population.

Une qualité de traitement à améliorer à court et à long terme

À court terme de 2010 à fin 2011, dans le cadre de la négociation de la nouvelle délégation de service public, la Municipalité a obtenu que la Société des Eaux de Marseille, mette en place des bennes filtrantes mobiles pour garantir la qualité des rejets d'eaux usées. Ceci est effectif depuis fin janvier 2010, sans surcoût pour la commune.

À long terme, à partir de fin 2011, la **concrétisation du projet de la nouvelle Station d'épuration** qui est au cœur des actions municipales depuis 1 an et demi, permettra de garantir la bonne qualité des rejets. Pour cela, il a fallu dans un premier temps procéder à l'acquisition d'un terrain hors zone inondable et redimensionner l'installation afin de l'adapter aux besoins réels de la Commune. Les études préliminaires et de faisabilité sont aujourd'hui achevées. Le permis de construire sera déposé fin février 2010.

En s'inscrivant dans une démarche de contrôle de la qualité de ces rejets mais aussi en maitrisant la teneur en eau des boues par des techniques de séchage non consommatrices en énergie fossile (sécheur solaire), la Commune du Puy-Sainte-Réparade contribue fortement à la préservation de l'environnement. Ces choix techniques garantissent la préservation de la qualité du milieu aquatique de la Durance et la zone Natura 2000 en minimisant la production de CO_2.

Ce projet fait l'objet d'un important travail de la part des élus et des services afin de parvenir au meilleur équilibre entre investissement réaliste à l'échelle de la Commune et mise en place de procédés écologiques. À ce stade, l'investissement est estimé à 2 900 000 € H.T, et la mise en service de la station est prévue pour la fin de l'année 2011. ■

L'assainissement en quelques chiffres

- **Ouvrages actuels / dimension en Équivalent habitant (Equ Hab)***
  Station de traitement du Puy Sainte Réparade
  >> 3 200 Equ. Hab.
  Station de traitement de St Canadet
  >> 250 Equ. Hab.
- **Réseaux**
  22 676 km de réseau, 18 189 km de collecteur et 4 520 km de raccordement
- **Traitement des boues (chiffres 2008)**
  Production annuelle de boues humides
  >> 185 tonnes à 14,9 % de siccité
  >> 28 tonnes de matières sèches

*** Equ Hab : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.**
1 EH = 60 g de DBO5/jour soit 21,6 kg de DBO5/an.

Améliorer le réseau d'eau potable

Les actions à réaliser sur le réseau d'eau potable ont trois objectifs :

- réduire l'achat d'eau brute à la Société du Canal de Provence en augmentant le volume d'eau capté à Chénerille afin de diminuer les coûts d'achat d'eau,
- raccorder les "écarts" aux réseaux du village,
- rénover le réseau (réservoir des Durands, canalisations dans le village...),
- renforcer la capacité de pompage de la station de Chenerille.

6,4 millions d'euros d'investissements à réaliser sur les infrastructures

Les investissements prévus concernent notamment **le raccordement des écarts au réseau d'assainissement collectif : La Cride, les Hauts du Rousset, Le Rousset, Les Arnajons** (1,6 M€), la nouvelle station d'épuration dimensionnée pour 5600 Equ Hab (2,9 M€), divers travaux sur les infrastructures (1,9 M€) : rénovation du château d'eau des Durands, suppression des canalisations en plomb, amélioration du captage de Chenerille, réparations sur les structures de collecte des eaux pluviales, raccordements pour le futur collège, etc.

Les travaux seront financés en partie par le gain financier obtenu dans le cadre de la négociation des nouvelles délégations de service public (20% de recettes supplémentaires sur le budget eau assainissement), par des subventions obtenues auprès des collectivités partenaires (Conseil régional, Conseil général, CPA, etc.) et de l'Agence de l'eau, et par l'emprunt. De ce fait l'usager bénéficiera d'un service de meilleure qualité sans augmentation de son coût. ■

Bassin de stockage à La Cride

Le potentiel économique de la Commune **présenté aux jeunes**

Mercredi 21 octobre, s'est déroulé dans la salle des fêtes du Puy-Sainte-Réparade le premier Forum de rencontre entre jeunes et entreprises du village.

Organisé par la Municipalité du Puy-Sainte-Réparade, sur une initiative des adolescents de la commune accompagnés du Conseiller municipal délégué à la jeunesse Michaël DUBOIS, le forum a accueilli plus de 70 adolescents majoritairement en classe de 3e et Seconde, en quête d'informations sur différents secteurs de la vie professionnelle, les filières de formation et les stages proposés sur la commune.
Plus d'une quinzaine d'acteurs locaux de la vie économique ont permis de présenter les secteurs de la petite enfance, de l'industrie, des services à la personne, de l'informatique, de la viticulture, du tourisme, du bâtiment, de l'architecture, de la fonction publique ou encore de la santé. Un pôle conseil et formation avec Pays d'Aix Développement, la Mission Locale et la Conseillère municipale déléguée à l'emploi, Chantal LEOR, complétait la liste des exposants et proposait une information complète sur l'aide à la recherche de stage, l'insertion professionnelle, ou les secteurs porteurs aujourd'hui. Une expérience à renforcer et à renouveler l'an prochain. ■

>> 190 structures professionnelles sont recensées au Puy-Sainte-Réparade. Depuis fin 2009 la Municipalité travaille à la dynamisation de ce tissu économique, notamment via une réflexion conduite en commission de travail extra municipale animée par Sergine SAIZ, Adjointe déléguée à la vie économique. L'objectif est de recenser, mieux faire connaître et valoriser les acteurs existants, mais aussi d'attirer des activités nouvelles sur le territoire pourvu d'une qualité de vie très recherchée, afin de pérenniser la vitalité du Puy, tout en préservant sa ruralité.

Du neuf en projet à Saint Canadet

Comme le maire Jean-David CIOT s'y était engagé, et avec le soutien financier du Conseil général, l'école du hameau de Saint Canadet va bénéficier d'importants aménagements dès les vacances de Pâques. Un grand lifting des espaces extérieurs est prévu, avec dans un premier temps la réhabilitation complète du préau. Cet été devraient avoir lieu les autres travaux de la cour, avec par exemple la mise en place d'un réseau pluvial performant.

Et aux abords de l'école…
À moyen terme, ce sont également le plateau sportif (et son accès pour les élèves) ainsi que le vieux lavoir qui seront concernés par de nouveaux travaux. La rénovation de ce dernier se fera dans le cadre du respect de l'histoire et l'architecture de ce patrimoine. ■

Un plan neige efficace

Suite à l'expérience 2009 : une réponse plus performante en 2010. Les services municipaux désormais équipés du matériel adéquat (qui ont fait cruellement défaut l'an dernier) ont pu parfaitement anticiper les intempéries neigeuses. Aussi dès diffusion des alertes d'intempéries du 18 décembre dernier et de début janvier, le plan neige, mis en place par la Municipalité et la Direction des services techniques, a été déclenché, impliquant notamment le salage préventif des voies. Aucun incident n'a été à déplorer sur les trottoirs ou les routes, suffisamment dégagés, et toutes les personnes fragiles ou isolées ont été contactées par le Centre Communal d'Action Sociale, pour s'assurer que rien ne leur manquait. ■

Sécuriser l'éclairage public

Après les 95 000 € investis, grâce au soutien du Conseil général des Bouches-du-Rhône, dans la sécurisation électrique des bâtiments publics (voir Le Mag du Puy N° 4), les travaux de remise aux normes continuent sur les équipements.

Ainsi, à l'occasion d'un sinistre sur une installation d'éclairage public située à la Roubine, force a été de constater que rien n'était en conformité dans ce domaine, et que l'équipement présentait même un grave danger. La pose d'un disjoncteur différentiel sur cette armoire écarte tout nouvel incident. En revanche, cet incident met en lumière le vaste chantier à mener sur l'ensemble de l'éclairage public qui souffre de la même vétusté.

De plus, les candélabres alimentés par ces équipements étant eux aussi très anciens, nombreux sont ceux qui s'avèrent défaillants, créant alors un arrêt de l'alimentation de toute la zone en déclenchant le système de sécurité de l'armoire électrique centrale. Le renouvellement des lampadaires, exigeant un budget considérable comme vous pouvez le comprendre, sera proposé lors du débat d'orientation budgétaire du mois de mars en conseil municipal et étalé sur plusieurs années. ■

brèves

>> La Communauté du Pays d'Aix relance une campagne de fourniture de composteurs pour les propriétaires de jardins. Remplissez un bulletin de réservation disponible à l'accueil de la mairie. Les demandes doivent être émises avant fin mars 2010.

>> Les nouveaux calendriers 2010 de collecte des bacs individuels pour le tri sélectif et les ordures ménagères sont en téléchargement sur le site Internet de la Commune (> Le Puy pratique > N°s utiles/Propreté) et peuvent être demandés en appelant les services de la CPA au : 0810 00 31 10 ou au 04 90 09 26 70.

>> Pour voter, il est indispensable de se munir d'une **pièce d'identité** (avec photo), comme l'exige la réglementation dans toute commune de plus de 3 500 habitants. Pensez-y lors des scrutins pour les élections des Conseillers régionaux des 14 et 21 mars prochains.

>> Un service de téléassistance proposé par le Conseil général est disponible pour les seniors et les personnes handicapées. Il assure une assistance et un secours 24h/24 sur appel émis par un transmetteur installé à domicile. Pour tout renseignement et abonnement, veuillez contacter le CCAS au 04 42 61 89 72.

>> De nouveaux abribus solaires sont en cours d'installation sur la commune par la Communauté du Pays d'Aix. Six arrêts sont concernés par ce dispositif innovant et écologique. Tous les poteaux sont également renouvelés et des arrêts supplémentaires sont mis en place à la demande de la Mairie.

>> La Grippe A et la petite enfance : dans le cadre des actions menées autour de la petite enfance par la Municipalité du Puy-Sainte-Réparade , une conférence était proposée le 28 Novembre au tout public par la conseillère municipale Orlane BERGE. Animée par le Docteur THEVENIEAU, pédiatre au CH d' Aix-en-Provence, l'intervention de qualité a permis au public de faire le point sur la grippe A, notamment quant à la prévention du virus et ses incidences sur les bébés et les enfants.

>> La Roubine raccordée au gaz de ville : après plusieurs interventions de Monsieur le Maire auprès du bailleur des HLM de la Roubine, Treize Habitat, suivant le souhait des habitants concernés, ces dernières seront enfin raccordées au gaz de ville. Les travaux débuteront le 1er mars 2010.

>> Tourisme : Les établissements d'hébergement sur la commune sont tenus de remplir un "état" des nuitées* afin de percevoir la **taxe de séjour** instaurée en Conseil municipal du 18 septembre 2009 (*formulaire disponible en mairie).La Préfecture informe les propriétaires de **meublés de tourisme** qu'ils doivent désormais **se déclarer en mairie** à l'instar des chambres d'hôtes.

Et aussi

>> Tradition et convivialité au sommet de la Quiho lors de la Fête de Sainte Réparade célébrée le 11 Octobre par *La Respelido* et son Président Edmond VIDAL dans une ambiance toute estivale.

>> Les seniors ont profité de la douceur de l'automne pour savourer pleinement des sorties à Peypin (160 d'entre eux ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité en septembre) et à Marseille et Niolon mi octobre avec le Foyer des Cigales. Le repas dansant très réussi, le 2 Novembre à la salle des fêtes, a permis aux adhérents des Cigales de partager une tardive après-midi très conviviale.

>> Grâce aux manifestations organisées au mois de juin par l'association ***Ensemble, Fête de l'Espoir***, une somme de **11 000 €** a pu être remise à quatre associations de **lutte contre le sida** début décembre.

>> Un réveillon de la Saint Sylvestre tout en danse

Tango, tcha-tcha, et disco ont réuni les Puéchens au seuil de la nouvelle année dans la salle des fêtes, autour d'un dîner gastronomique concocté par Damien et Sonia et partagé dans une ambiance chaleureuse et assurément joyeuse. La soirée était organisée par le *Comité des Fêtes* et la Municipalité.

Une Saint Michel dans les airs

Après les traditions camarguaises en 2008, les fêtes de la Saint Michel étaient cette année placées sous le signe de l'air... et de la pluie, ce qui n'a pas découragé les Puéchens ! Dresseurs de faucons, cerfs-volants spectaculaires, montgolfières et échassiers ont offert un cocktail d'animations originales fin septembre au Puy. Saluons le travail du *Comité des fêtes* et de son Président Jacques FRENET, de l'Adjointe aux Fêtes Muriel WEITMANN, des services municipaux, de *Chars en Fête* présidée par Patrick CAMPOS et de tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de ce grand rendez-vous annuel au cœur du village. ■

C'était Noël au Puy

Le *Comité des Fêtes* a souhaité cette année associer les commerces du village aux festivités de fin d'année. Une tombola et des offres promotionnelles pendant une semaine ont ainsi été proposées aux Puéchens avant Noël. Les bénévoles du Comité accueillaient les petits dans les chalets de bois devant l'hôtel de ville. Point d'orgue des réjouissances, le week-end du 19 et 20 décembre était ponctué d'animations pleines de convivialité comme le spectacle Son et Lumières du samedi soir tiré après le chaleureux Vin chaud offert par le *Syndicat d'Initiative*, ou encore la parade du Père Noël et de ses amis peluches (voir page 11).

Plusieurs moments conviviaux ont été partagés par les seniors, autour d'un goûter orchestré par la Municipalité avec Lucienne DELPIERRE, Adjointe au Maire, déléguée au 3e âge, mais aussi au sein du *Club des Cigales* qui a fêté dignement la fin d'année en proposant aux convives un menu d'exception. ■

La Solidarité dans la Fête

13 456,77 € : c'est la somme récoltée lors des animations du Téléthon qui se sont déroulées au Puy-Sainte-Réparade de fin Novembre jusqu'à début décembre et qui sera reversée à l'Association Française contre les Myopathies. Spectacle pour enfants, démonstrations et épreuves sportives, loto, tombolas, concours de contrée, représentations musicales et de danse, chorale des écoliers, lavages de voitures, baptêmes en voiture de prestige et en Harley Davidson, ballades à dos de poney, stands créatifs et de vente de produits artisanaux, dîner dansant... ; des dizaines de bénévoles et 25 associations ont contribué à la réussite de cet élan de générosité soutenu par la Municipalité, le CCAS et orchestré par Brigitte PANICHI, Adjointe déléguée aux affaires sociales, et Bertrand RENIER, coordinateur de la manifestation. Solidaires mais aussi festives, ces manifestations ont permis à quelques heureux Puéchens de remporter des séjours à Venise ou sur la Côte d'Azur, des dîners gastronomiques etc. ■

Le terroir à l'honneur

La deuxième édition de la **Fête du vin** s'est déroulée Samedi 17 Octobre sur la place Louis Philibert, sous l'impulsion du *Comité des fêtes* avec la participation des producteurs locaux : Château Paradis, Château Lacoste, Château de Fonscolombe et le Cellier des 4 Tours. Couplée avec le **Marché des Terroirs** du Syndicat d'Initiative, cette journée à vocation gourmande mais aussi pédagogique invitait les petits et les grands à la découverte des saveurs et des sens. ■

Les Rendez-Vous Culturels du Puy

Tous les mois, une rencontre culturelle proposée par les membres de la commission, présidée par Maryvonne PESTRE, Conseillère municipale déléguée à la culture, invite à la découverte et à l'ouverture sur les arts. La programmation destinée au grand public, recherche la diversité, la qualité et le plaisir.

>> **Fin octobre** dans la Salle de Fêtes, la soirée était placée sous le signe du dépaysement avec l'ensemble Nomadeus et son « KLEZIANE BAZAAR » qui a embarqué son public avec des mélodies parlant directement au cœur. Concert programmé avec l'aide du Conseil général dans le cadre du dispositif *Saison 13*.

>> **En décembre** c'est une superbe « NOËL JAZZ PARADE » interprétée par l'ensemble ACCOULES SAX qui a enthousiasmé près de 300 personnes venues écouter cette revue menée tambour battant, composée des classiques standards éternels de Noël revisités par l'esprit du jazz. Ce concert était programmé en partenariat avec le Conseil général dans le cadre de la tournée des Chants de Noël.

Quand le vieux village de la Quiho raconte notre Histoire...

Si aujourd'hui le vestige du château surplombant la colline de la Quille constitue un véritable emblème pour le Puy-Sainte-Réparade, c'est qu'il recèle un passé chargé d'histoire (voir encadré ci-dessous).

Le Conseil général ayant la charge de ce précieux patrimoine, a lancé en 2003 une vaste étude destinée à réhabiliter une partie de cet ancien village et à mettre en valeur la qualité historique et naturelle des lieux. Ce beau projet est mené en concertation avec le Maire Jean-David CIOT et Viviane LECUIVRE, Conseillère municipale déléguée au Patrimoine.

Il subsiste une quinzaine d'ensembles architecturaux allant de la simple maison à une ferme complète. Les élévations sont très érodées mais les caves sont, dans l'ensemble, très bien conservées car montées sur des bases de murs médiévaux ayant subsisté. Pour l'instant, un très gros travail d'inventaire a été fait. L'étude vise également à matérialiser l'empreinte du périmètre de l'ancienne cité médiévale. L'ensemble du projet a été pensé en fonction d'un aménagement progressif du site. Via un circuit touristique, l'idée serait de faire découvrir au public l'ancien village, le mode d'habitat et de cultures traditionnelles (amandiers...). Certaines maisons seraient ouvertes à la visite par des passages sécurisés. ■

>> **Pour fêter la nouvelle année, le 8 janvier,** l'âme russe a plané sur le Puy avec l'Orchestre philharmonique du Pays d'Aix /Grand Théâtre de Provence qui a offert un concert de grande qualité dans la salle des fêtes où Tchaïkovski côtoyait Borodine, Moussorgski et Stravinsky.

La Quiho, ancien village du Puy

Forteresse au Xème siècle, la colline de la Quille devient un château, entourée d'une puissante muraille, qui passe au XIème siècle aux mains des archevêques d'Aix-en-Provence. A cette époque, on peut situer une ébauche de peuplement assez dispersé. Les habitants sont plutôt retirés sur les hauteurs, sur les collines isolées du Puech et sur celle de Féline, plus au Sud. Une partie d'entre eux vit dans des grottes situées sous le plateau. Le château commande alors l'un des principaux points de passage de la Durance. Il connaît son apogée à partir de 1434, sous le règne de René d'Anjou (le roi René), jusqu'à l'intégration de la Provence au Royaume de France.

Vers 1510, Le Puy subit comme beaucoup d'autres régions le fléau de la peste ainsi que le début des guerres de religion. Objet de nombreux sièges au cours du XVIème siècle, le château tombe sous le coup d'une décision de destruction par le Parlement de Provence et le Duc de Guise, confirmée par les Etats de Provence à Aix en 1612. Après les guerres de religion, et la destruction du château, les habitants de la colline quittent les hauteurs pour s'établir sur un plateau en contrebas appelé « le Village », ou se dispersent dans divers hameaux : l'Eglise vieille, les Gillis, les Goirands, les Gaix, la Ferratière, les Thérics... Le groupe principal s'appelle La Bourgade ; on y construit l'église paroissiale sur le chemin de Rognes à Peyrolles, au XVIIème siècle. ■

Et aussi

>> **Le 25 Octobre le 1er festival de théâtre en Lengho Nostro** était organisé par l'association *Arts et Culture en Pays d'Aix*. De belles piécettes, parmi lesquelles "L'ouncle de Pertus", "L'arresta sus la casso", "La pescarié", "Un pendènt d'aurèho", ont ravi le public venu parfois de loin pour retrouver, le temps d'un après-midi, un petit air de Prouvènço. Rendez-vous est pris pour le 26 septembre prochain, avec une nouvelle édition du festival.

>> **L'art de la pratique taurine était à l'honneur** lors d'une soirée vendredi 20 Novembre dans la salle des fêtes. Présentant un univers passionnant à découvrir, une exposition dédiée à l'école taurine d'Arles qui forme une trentaine de jeunes chaque année à la tauromachie mettait en avant le courage et la rigueur de ces « novilleros ». Bernard LESAING et Emmanuelle TAURINES (prédestinée !) ont présenté au public leur remarquable travail de photographie et de projection audiovisuelle. Chaleureuse, cette soirée était également festive avec un concert de flamenco dont les rythmes ne peuvent laisser insensible… Cette manifestation ouverte à tous était organisée par l'association *Images et Recherche*, avec le soutien de la Municipalité du Puy-Sainte-Réparade et de la Communauté du Pays d'Aix.

>> **C'est le Quebec qui s'est invité au Puy le 27 Novembre** à l'initiative de l'association *Terres de Provence-Québec*, en partenariat avec le *Centre Socioculturel* pour un dîner dansant animé par la chanteuse québécoise acadienne Carolyne JOMPHE.

G. ARMENGAUD, Adjoint au Maire, le Directeur de l'école taurine d'Arles, le photographe B. LESAING, deux jeunes novilleros prometteurs et le Maire Jean-David CIOT.

Et aussi

>> Le Cross des enfants du village a bien eu lieu le 3 octobre après un report dû à la pluie, sous l'égide du *Kilomètre 610* en partenariat avec l'école élémentaire de la Quiho et la Municipalité. Les sportifs en herbe ont reçu leurs médailles des mains du 1er Adjoint au Maire Jean-Claude NICOLAOU.

>> La troisième édition du Rallye Concentration du 25 octobre 2009 organisé par le ***Cyclo Club Olympique*** le 25 octobre 2009 s'est déroulée sur le parvis de l'hôtel de ville au cœur du village à l'enchantement de tous les participants. De nombreux clubs ont répondu présents (Marseille, Cadenet, Aix, Eguilles, Lançon de Provence, Miramas et bien d'autres) et on a pu compter environ 230 cyclos. Le travail des bénévoles du club et le partenariat avec la Municipalité ont assuré à cette journée un franc succès.

>> En boxe, quatre adhérents du *BBC* ont participé à la journée inter-clubs en Novembre à La Fare-les Oliviers. Le gala de boxe française et anglaise organisé au Puy le 23 janvier par le club et la Municipalité a été l'occasion de découvrir ces deux disciplines, le tout dans une atmosphère de fête où se sont invités basket acrobatique, hip-hop et meringué.

>> *La Lune* a ouvert son cours de danse contemporaine pour adultes au Puy : il a lieu tous les lundis matin au COSEC.

>> Le sport au profit du Téléthon : concours de tir à l'arc, trial de moto, course relais, parcours cycliste, mini olympiades et tournoi de volley ont contribué à la réussite du dernier Téléthon au Puy début décembre.

Un 5e court municipal de tennis flambant neuf

Le mois de juin est traditionnellement l'occasion pour les associations sportives de clôturer leur saison en présentant aux familles des adhérents et au public le travail réalisé pendant l'année.

Longtemps inutilisé en raison de son état de dégradation, le court de tennis n°5 de la commune a fait l'objet d'une rénovation complète cet été. Promesse tenue pour la Municipalité avec ce chantier représentant un coût de 21 000 € HT, subventionné par le Conseil général des Bouches-du-Rhône. La consolidation du mur de soutènement entre ce court et le mini tennis permettra de mieux drainer les eaux pluviales (très probablement à l'origine de la dégradation du court par le passé). Cerise sur le gâteau, l'éclairage du court a été installé, ce qui n'était pas prévu au départ. Nul doute que ces aménagements satisferont les joueurs occasionnels et tous les membres et bénévoles du Tennis Club du Puy. ■

Le court rénové a été inauguré le 3 Octobre 2009 par le Maire Jean-David CIOT en présence d'élus et du Président du Club de tennis du Puy Serge PONTREMOLI

>> ***Merci aux utilisateurs pour leur vigilance à éteindre l'éclairage des courts en partant !***

Le judo à l'honneur au Budo Boxing Club

Entrainés par Fabrice CARDIA, les benjamins de la section judo du *BBC* se sont particulièrement bien classés lors du dernier challenge départemental à Gardanne mi-Novembre dernier. Félicitations à Alban MIRRE (2e), Laura ZUPPARDI, Terence RICHARD et Nelson YAZIDI (3es ex-aequo), Caroline LOLLIC (5e) et Benjamin PIERROT (7e) ! ■

À droite sur la 3e marche, Nelson YAZIDI et Terence RICHARD lors de remises de médailles au Challenge départemental

Une piscine neuve et écolo pour le Printemps

Pourvue de vestiaires et douches aux faïences colorées, la nouvelle piscine communautaire au Puy-Sainte-Réparade voit son chantier toucher à sa fin. Le nouvel équipement pourra accueillir 275 personnes, bénéficiera d'un petit bassin entièrement refait, d'un grand bassin semblable au précédent mais remis aux normes et d'un système de chaudières à granulats de bois. Pris en charge par la Communauté du Pays d'Aix, ce chantier, – suivi de près par Rémi DI MARIA, Conseiller municipal délégué au Sport, et l'équipe du *Club Nautique* –, représente un investissement de 4,7 millions d'euros. Grâce aux négociations conduites par le Maire Jean-David CIOT avec la CPA, un local pour le Club et une salle de musculation ont même été rajoutés sur le côté du bâtiment. ■

Le Maire Jean-David CIOT et Rémi DI MARIA, Conseiller municipal délégué au sport, les responsables des services de la CPA et les représentants du Club Nautique lors d'une visite de chantier début Décembre

La magie de Noël

A l'école, au cœur du village, à la crèche ou avec leurs assistantes maternelles, les petits Puéchens ont célébré avec entrain les fêtes de Noël.

Deux lutins fugueurs en quête de soleil et de mer pour le spectacle proposé par la Municipalité aux écoliers

L'équipe du Comité des Fêtes avait fabriqué les chalets de bois du village du Père Noël installés sur le parvis de l'hôtel de ville. Ils abritaient une crèche géante et accueillaient les enfants pour des séances photos en tenue de fête. Le petit train touristique a promené les familles le dimanche 20 décembre. ■

Spectacle de Noël offert aux 0-3 ans par l'association des Bouts d'Choux

Le Père Noël charme les enfants de la Crèche

À la cueillette des olives

Les écoliers du Puy découvrent les olives, précieux produit de notre terroir.

C'est avec fierté et amusement que trois classes de l'école élémentaire La Quiho ont participé à des demi-journées de récolte des olives issues des arbres appartenant à la Commune, à l'initiative de la Municipalité. Guy JULLIEN, spécialiste des oliviers, a orchestré la cueillette et les visites à la Coopérative de Velaux pour le pressage. Grâce à une approche très pédagogique, les petits, encadrés par leurs professeurs, ont pu apprendre tout le cheminement de l'olive jusqu'à l'huile…. et même savourer cette dernière lors d'une dégustation jeudi 19 Novembre. ■

Renforcer les loisirs pour l'enfance et la jeunesse

Les animations à destination des enfants et des jeunes de la commune se développent avec succès. Lors des vacances de la Toussaint, les stages proposés par la Municipalité et coordonnés par Michaël DUBOIS, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, ont accueilli plus de 60 d'entre eux âgés de 6 à 11 ans. Du côté des adolescents, près de 50 ont pris part au tounoi de futsal et 34 se sont empressés de s'inscrire à la journée multi activités pour laquelle il a fallu prévoir des bus supplémentaires afin de satisfaire les demandes. ■

brèves

>> Les rendez-vous des petits : le 7 octobre la Municipalité a convié le jeune public à venir rire aux facéties d'une drôle de sorcière perturbant l'emménagement de Monsieur Pierre dans sa nouvelle maison... Ce spectacle intitulé « La Sorcière du placard aux balais » était interprété par le Cie Senna'Ga.

>> Le Conseil général des Bouches-du-Rhône programmait une très belle et passionnante exposition intitulée **« l'Espace au service de la Terre »** dans ses locaux en octobre. L'occasion était trop belle pour ne pas en faire profiter des écoliers du Puy, c'est pourquoi la Municipalité a invité une classe de CM2 à venir la découvrir à Marseille. Malgré un lever très matinal, l'écoute et l'intérêt des enfants étaient au rendez-vous, comme l'ont constaté Gilbert ARMENGAUD, Adjoint délégué aux affaires scolaires et les autres accompagnateurs présents.

>> Les parents d'élèves de Saint Canadet ont organisé leur **loto de fin d'année** : les salles de classes étaient toutes remplies pour ce rendez-vous annuel ludique et convivial.

Le nouveau Conseil Consultatif des enfants

Né en décembre dernier à l'initiative de la Municipalité et en accord avec les directeurs d'écoles concernées, le Conseil Consultatif des enfants réunit une douzaine d'enfants élus par leurs camarades de classes de CM1 et CM2 et des élus de la Commune. Son objectif est de favoriser la discussion et les échanges sur des thèmes comme la qualité de vie au village, la restauration scolaire, la sécurité, l'environnement, la citoyenneté, la solidarité... Très volontaires, Enzo, Mathis, Hugo, Juliette, Margot, Audrey, Alysson, Hugo, Ophélie, Emma, Anne-Lise, Faustine, Leslie et Flora ont d'ores et déjà proposé de mener des actions solidaires, comme la collecte de denrées au profit des Restos du Cœur du canton sur le marché dominical. ■

Marie-Do KNIPPING et Arlette COLOMBI courent pour les enfants du Sénégal

Marie-Dominique KNIPPING, et Arlette COLOMBI, deux coureuses puéchennes du Club Le Kilomètre 610, préparent activement leur course au Sud de Dakar organisée dans le cadre de la Sénégazelle, au profit des écoliers du Sénégal.

Marie-Do et Arlette

Projet né à l'initiative d'une association bretonne qui fédère chaque année des participants du monde entier, la Sénégazelle est une épreuve sportive « mais aussi un moment d'échanges et de rencontres. » Soutenue par plusieurs médias nationaux, son objectif humanitaire mobilise de nombreux partenaires et bénévoles.

Aller à la rencontre des populations locales ne peut pas se faire les mains vides. C'est essentiellement vers les enfants que l'action humanitaire est orientée en leur apportant du matériel scolaire (cahiers, crayons, craies, règles, compas, rapporteurs…). Chaque gazelle doit préparer un colis de 35 kilos de fournitures qu'elle remettra elle-même aux enfants qu'elle rencontrera. Une action concrète empreinte d'émotions, de sourires… L'aide apportée aux écoliers sénégalais leur permettra de travailler dans de meilleures conditions et ainsi de rendre plus efficace l'action éducative des enseignants.

> C'est essentiellement **vers les enfants que l'action humanitaire est orientée**

Une collecte de fournitures au profit de cette action était organisée au sein des écoles du village jusqu'à mi janvier. Dans les trois établissements, elle a permis de récolter plus que ce qu'espéraient Arlette et Marie-Do. Elles ont ainsi prévu de distribuer ce qui sera en sus à des associations œuvrant aux côtés des enfants haïtiens suite au séisme. L'enthousiasme suscité parmi les écoliers leur a déjà donné chaud au cœur ; elles ont ainsi promis de montrer le DVD de leur périple aux élèves du Puy et de Saint Canadet à leur retour.

Arlette, coiffeuse à domicile et mère d'une grande fille, et Marie-Do, sage-femme, mère de quatre enfants âgés de 8 à 16 ans, courront entre 10 et 15 km chaque jour pendant une semaine mi-février, dans la brousse, à 150 km au Sud de Dakar. Peut-être les avez-vous croisées ces derniers temps sur les chemins du Puy, lors de leur entrainement quasi quotidien… !

Participant pour la première fois à ce projet, leur motivation est forte, sur le plan sportif bien sur, mais surtout relationnel. Le contact noué avec les enfants là-bas restera certainement inscrit longtemps dans leurs mémoires. Nous leur souhaitons de vivre une expérience inoubliable et les félicitons pour leur engagement. ■

>> En savoir plus :
www.senegazelle.fr et http://kilometre610.over-blog.com

Résumé des derniers conseils municipaux

Mieux comprendre le fonctionnement de la commune

28 Septembre : le développement durable toujours à l'ordre du jour

Outre le **nouveau marché public d'entretien des installations de chauffage des bâtiments municipaux** destiné à générer des **économies d'énergie** conséquentes, le recours à un **« économe de flux »** partagé avec d'autres villes de la Communauté du Pays d'Aix devrait permettre à la Commune de parvenir à une gestion rigoureuse et systématique des consommations des bâtiments et équipements publics. Autre initiative à retenir : la **rénovation du camping municipal en structure écologique**, qui a été également présentée par le Maire Jean-David CIOT lors de ce conseil. La Municipalité aura recours à une assistance technique afin de préparer la procédure de délégation de service public de réfection et d'exploitation des installations du camping, sur la base d'exigences environnementales.

De la protection de l'environnement à celle du **monde agricole** il n'y a qu'un pas... Le projet de **diagnostic** agricole prévu sur le territoire communal se précise. Il a pour objectifs de dresser un état des lieux précis sur l'activité agricole au Puy et de présenter des préconisations pour valoriser et soutenir ce secteur. Plusieurs mesures adoptées en séance permettront de préciser les modalités de cette étude et de demander des subventions pour sa réalisation. Deux délibérations cadre votées à l'unanimité entérinent la position de la commune sur l'énergie photovoltaïque et les OGM. L'implantation de **fermes photovoltaïques** sera autorisée si les projets concernés garantissent la pérennisation voire le développement des activités agricoles, et respectent des critères d'intégration paysagère, de préservation des espaces naturels, de limitation de puissance et de remise en état des sites. Concernant les OGM, le conseil s'est clairement prononcé **contre tout essai privé ou public de culture de plantes génétiquement modifiées en plain champ** sur le territoire communal, sur la base du principe de précaution.

Le Conseil municipal a également entériné plusieurs autres décisions d'importance pour la vie du village, comme l'ouverture, d'ici fin 2009, d'une enquête publique sur le **nouveau classement des voies communales et chemins ruraux**, dont la version toujours en vigueur aujourd'hui date de 1972 !

> De la protection de l'Environnement **à celle du monde agricole il n'y a qu'un pas**

En vue de permettre la perception de **recettes supplémentaires pour la commune**, a été instaurée une redevance pour les opérateurs de communications électroniques occupant le domaine public routier et le domaine privé communal, qui s'appliquera notamment pour le prestataire de fibre optique mandaté par la CPA pour la construction d'un réseau très haut débit. Adoptée à la majorité (4 voix contre), la mise en place d'une **taxe de séjour dans les structures d'hébergement touristique** (au taux modulable selon la catégorie des établissements) a été l'occasion de discussions autour de son montant, que le conseiller municipal d'opposition Serge ROATTA suggérait plus important pour les chambres d'hôtes.

La fin de séance s'est achevée sur le thème du **soutien au service public de proximité**, nettement affiché par l'ensemble du conseil qui a adopté une délibération d'opposition à la privatisation de la Poste, dans la droite ligne des démarches entreprises par le Maire depuis un an pour soutenir la modernisation du bureau du Puy, et voté une motion de **défense des brigades de gendarmerie** dont le maintien dans les territoires ruraux se trouve également menacé par un projet de réorganisation territoriale du gouvernement.

14 Décembre : Présentation des Délégations de Services Publics de l'eau et de l'assainissement

Lors de cette séance du Conseil municipal, le Maire Jean-David CIOT et le Conseiller municipal Bernard CHABALIER ont précisé dans quelles mesures ont été optimisées les négociations menées depuis 5 mois avec deux entreprises ayant répondu à l'appel d'offres des délégations des services publics de la fourniture et du traitement de l'eau potable et de l'assainissement (voir détails page 4).

Au programme de ce dernier Conseil de l'année également : la dernière répartition de subventions aux associations et aux coopératives scolaires, ou encore **la modification du COS** pour les constructions de logements sociaux ou à performance énergétique selon des critères très précis.

Ces points ainsi que toutes les délibérations à l'ordre du jour on été adoptées à l'unanimité.

Le Conseil municipal du 14 décembre a longuement débattu sur les projets de **réforme des collectivités territoriales** et de suppression de la taxe professionnelle. La Majorité a soumis au vote une motion dénonçant fermement lesdits projets envisagés par l'Etat, qui constituent selon elle une menace grave pour l'avenir des Communes, notamment rurales. Elles perdraient de fait leur statut de collectivité locale de plein exercice, sans l'autonomie et les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions de service public. On a pu noter au sein de l'opposition 1 vote pour, 2 votes contre et 3 absentions. ■

Suivez la vie de votre commune en participant aux conseils municipaux.
Les prochains sont prévus les 8 mars et 12 avril à 19h en mairie.

Libre expression de la Majorité

Vous le savez certainement, le Gouvernement est en passe d'adopter une réforme des collectivités territoriales. Notre volonté – et même notre devoir – est de vous alerter sur les dangers réels que cette réforme représente. Plus qu'une réforme, cette proposition équivaut à la mort de certaines collectivités territoriales, dont les Communes. En privant ces dernières de toute maitrise financière, de toute compétence en matière de sécurité, en matière de droit du sol et d'urbanisme, en matière de dynamique sportive et culturelle, etc., il est certain qu'elle signe la fin des services de proximité de qualité pour lesquels nous nous battons au quotidien. Avec la fusion annoncée du Conseiller général et du Conseiller régional, le lien avec les habitants sera rompu. Et rappelons le, les Conseils généraux et régionaux permettent aux villages comme le nôtre d'entreprendre des investissements d'envergure déterminants pour le futur.
Vous nous avez élus sur la base d'un programme précis dans le but de vivre au sein d'un village animé, solidaire, respectueux de l'environnement, sûr, économiquement dynamique, agréable à vivre et qui prépare activement son avenir. Tous ces objectifs guident notre gestion du Puy depuis bientôt deux ans, et nous pouvons être fiers à la fois des actions déjà réalisées et des projets à l'étude. Mais faute de moyens financiers, techniques et humains, au sein d'une carcasse vide, que pourrons-nous faire ? Sur quel levier agirons-nous ? Comment laisser sans rien dire notre avenir à tous aux mains du Président d'une grande métropole ou d'un pouvoir central, éloigné des problématiques de notre petit territoire rural ?
Nous avons toujours à coeur de défendre les services publics, indispensables sur nos communes éloignées des grandes villes : Poste, gendarmerie, téléphonie et haut débit pour tous… Aujourd'hui plus que jamais ce combat doit être mené avec acharnement, et s'inscrit dans la droite ligne de notre défense des collectivités territoriales actuelles, garantes de notre qualité de vie.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Brigitte PANICHI, Michel REYRE, Sergine SAÏZ-OLIVER, Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN, Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE, Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL, Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE, Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS, Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction.

Libre expression de l'Opposition

Dans le Mag n° 2, je critiquais la mauvaise gestion de l'épisode neigeux de janvier 2009 ; dans ce n° 5, je fais le constat de la bonne anticipation et de la bonne gestion de celui que nous venons de vivre. Je terminais mon article du Mag n° 4 par "Quelle misère !" en parlant de la vie économique du village ; mais là, rien de nouveau : pas de projets, pas d'ambition. Simplement des réunions, des discussions, sans fils conducteurs, sans buts précis, si ce n'est de ne pas déplaire, de ne pas déranger. CHUT… le village s'éteint… à petit feu. Le Conseil Municipal a voté majoritairement (2 voix contre dont la mienne) une motion contre la réforme des collectivités locales qui prévoit la suppression d'élus locaux dont certains perçoivent 2 ou 3 indemnités et qui aboutirait à un rééquilibrage des impôts locaux qui nous frappent injustement (voir le Mag n° 3). Toujours la même conclusion : quelle misère !

Le Puy Sainte Réparade avant tout
Henri BRINGUIER

Au nom de l'opposition municipale, nous vous présentons tous nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2010.
Pour le Puy, nous formons le vœux d'un village où il ferait bon vivre, plus juste et plus sûr, un village qui créerait des emplois pour nos enfants, un village où chaque citoyen, professionnel, association serait traité de la même façon, sans passe-droit, sans clientélisme, sans copinage, un village où les dépenses seraient maitrisées et où chaque investissement profiterait à tous, jeunes, travailleurs, retraités; bref, un village moins socialiste.
Bonne année à tous.

Nous vous rappelons que notre groupe tient une permanence les premiers et troisième lundis du mois de 18 à 19 H à la salle de réunion de la salle des fêtes.

Serge ROATTA
Christian JUMAIN
Claude AUBERT

Habitants du Puy
Tout d'abord je vous adresse mes vœux les meilleurs, santé, bonheurs, joie et harmonie.
A votre service et attentif aux évolutions de notre village, je m'efforce de travailler de manière constructive au sein de la municipalité. Notre commune est forte de nombreux atouts qui lui permettent d'envisager de réelles perspectives de développement dans divers domaines (tourisme, développement durable, sans renoncer pour autant à ses activités traditionnelles que sont l'agriculture et l'artisanat).
Nos commerçants vecteurs de lien social et de proximité, méritent également toute notre attention.
Tout cela passe nécessairement pas la préservation et même le renforcement d'une qualité de vie de nos concitoyens dont la sécurité, le respect d'autrui et le droit à la tranquilité, sont expression de base.
A cet égard, j'espère que 2010 sera placé sous le signe d'une amélioration du mieux vivre ensemble…

Notre ambition – Votre bien vivre
Alain SCANO

NAISSANCES

Erratum : *lors de la parution de notre dernière édition, ne nous était pas parvenu l'avis de naissance de Inès Clémence Marie MARCOS, née le 23 août 2009*

Septembre 2009
28 ROLLAND Caetano Jean

Octobre 2009
05 BOURDAREL Noelyan Rémi Christian
06 BONNEAUD Margaux Manon Marion

Novembre 2009
03 BENMELHAL Yannis
04 BRONDINO Isis
06 CAILLIEZ Margot Karine Virginie
09 PORCU Raphaël Tiaco Hanuman
15 ZUNINO Nathan Jean-Paul Dominique
26 LEJEUNE Anaïs Katy

Décembre 2009
14 LAROQUE Léna Maéva Manon
21 MALOZON Mélody

Janvier 2010
21 BOSSY Stella-Maris Emma

MARIAGES

Octobre 2009
03 MARTIN Vanessa Nadine Jane et GATTUSO Antoine

Décembre 2009
05 LUCKAS Nicole Louise et VACARISES Miguel

Janvier 2010
09 AQUEJOLA Chantal Madeleine Pierrette et CARMAGNOLLE Robert Yves Pierre

DÉCÈS

Erratum : *dans notre édition de septembre 2008 a été oubliée la mention du décès de Madame Mireille Jeanne Marie SALEN, survenu le 15 juillet 2008.*

Octobre 2009
04 DOUET Guy Pierre Manuel
04 GAUTIER Raoul Daniel Paul
05 CASTINEL Yvonne Noëla Aimée veuve ROUSTAIN
06 CACCIOLATI Marcelle Marguerite veuve MEYNIER
10 AYMES Désirée Pauline épouse BURLE
12 DOLIER Paule veuve LEFÈVRE
14 FERRARA Pierre
25 BAILLS Joseph
25 WEITMANN Hélène Léonie Eugénie épouse FERNANDEZ
27 PORTALÉS Georges Emile Léopold

Novembre 2009
07 MALLIA Corrado
14 WATTRÉ Odette Eva Geneviève
16 SIRE Jacqueline Marie Raymonde épouse LIGEROT
20 RICHAUD Raymond Marius
22 GOT Christel Marie Grace épouse LOPEZ
25 DANVEAU Yvette veuve GASTOU
27 RAÏSI Albert
27 BRUXEILLE Lucien Jean Marie

Décembre 2009
03 BRUCCI Giovanni
07 SAVERINO Emmanuelle veuve ARESTI
11 CHARTON Gilberte Germaine veuve PELOSSE
13 GLEIZE Aimée Yvette veuve DANSON
20 MAESSENS Marie-Jeanne veuve DELPLANQUE
21 MAZIARZ Catherine veuve CERFOGLINO
25 ONORATI Huberte Louise épouse CASTELBOU

Janvier 2010
01 MARCOU Auguste Louis
06 BARTHÈS Louise
08 STIEFFATRE Gilbert Emile Armand
19 GUINEBERT Raymond André Paul
22 MACHUE Lucien Jean
24 LE NARD Anne-Marie Catherine veuve HERNAN
26 HUC Gérard Raphaël Pierre
27 FIRPO Victorius Emile

Se souvenir, ensemble

« Il n'y a que par le passé que l'on peut comprendre le présent » Claude Levi-Strauss

Au vu de la foule présente à l'occasion des cérémonies du 11 Novembre 2009, nul doute que la mémoire collective n'est pas un vain concept et que le sort des 18 millions de morts pendant le premier conflit mondial touche toujours les consciences. Empreinte d'émotion, cette matinée fut l'occasion de se recueillir en hommage aux 59 concitoyens de notre village ayant perdu leur vie pour leur pays il y a plus de 90 ans.

Cérémonie du 11 Novembre au cimetière de Saint Canadet

...et devant le Monument aux morts du Puy

Retour en images sur les festivités... voir aussi p 8

Loto du Téléthon

Festivités de Noël

Stages pour enfants et jeunes pendant les vacances

Mme Romagna devant sa crèche de Noël

Fête de la Saint-Michel

Les primaires à la cueillette des olives

Les CM2 en visite à l'exposition « l'Espace au service de la Terre »